

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 OCTOBRE 2016**

Délibération
n° 2016.10.110.B

**Médiathèque
d'agglomération
L'Alpha -
Construction -
Mission de
coordination en
matière de sécurité et
de protection de la
santé : avenant n°1**

LE TREIZE OCTOBRE DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 octobre 2016**

Secrétaire de séance : Bernard CONTAMINE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Vincent YOU, Francis LAURENT

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2016

**DELIBERATION
N° 2016.10.110.B**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / MARCHÉS
PUBLICS

Rapporteur : Madame GODICHAUD

MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA - CONSTRUCTION - MISSION DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE : AVENANT N°1

Par délibération n°112 B du 8 octobre 2009, le bureau communautaire a approuvé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la désignation d'un coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) dans le cadre de la réalisation d'une médiathèque d'agglomération à Angoulême.

La commission d'appel d'offres du 14 octobre 2009 a attribué le marché « Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour la médiathèque l'Alpha à Angoulême » à la société SOCOTEC – 328 rue de Périgueux – 16000 ANGOULEME pour un montant de 17 490 € HT.

Aujourd'hui, il est nécessaire de passer un avenant pour prendre en compte le supplément d'honoraires lié à l'allongement de la durée globale du chantier (11 mois) qui a entraîné des visites de chantier supplémentaires.

Le montant de l'avenant n°1 en plus-value s'élève à 8 364 € HT.

Le montant du marché passe de 17 490 € HT à 25 854 € HT, soit une augmentation de 47,82 % par rapport à son montant initial.

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 29 septembre 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au marché « Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé pour la médiathèque l'Alpha à Angoulême » attribué à la société SOCOTEC – 328 rue de Périgueux – 16000 ANGOULEME, d'un montant en plus-value de 8 364 € HT.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3^{ème} Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération 9804 – autorisation de programme n° 2.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 octobre 2016	<u>Affiché le :</u> 18 octobre 2016



Direction des Ressources
Service commun de la commande publique
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

MISSION SPS POUR LA REALISATION DE LA MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION A ANGOULEME

Avenant n°1

IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Jean-François DAURE, Président, autorisé à signer le présent avenant par délibération n°110 B en date du 13 octobre 2016

TITULAIRE DU MARCHE

SOCOTEC

Siège social : 328 rue de Périgueux – 16000 ANGOULEME

Forme juridique : SA

au capital de 17 648 740,00 €

Immatriculé au RCS de Versailles sous le n°542 016 654

Représentée par Monsieur Antoine NAHAT, Directeur d'Agence

IMPUTATION BUDGETAIRE

Budget principal – article 2313 – rubrique 321 – opération9804 - AP 2

DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHE

Date de signature du marché : 29 octobre 2009

Date de notification du marché : 30 octobre 2009

N° du marché : 2009/95

MONTANT DU MARCHE

Montant HT : 17 490,00 €

AVENANTS PRECEDENTS

Sans objet

OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT

Il est nécessaire de passer un avenant pour prendre en compte le supplément d'honoraire liée à l'allongement de la durée globale du chantier (11 mois) qui a entraîné des visites de chantier supplémentaires suivant la périodicité de la mission de base d'un montant de 8 364,00 € HT.

L'avenant n° 1 en plus-value est d'un montant de 8 364,00 € HT.

NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

Montant initial du marché : 17 490,00 € HT

Montant du présent avenant : 8 364,00 € HT

Nouveau montant du marché : 25 854,00 € HT

Le montant du marché passe de 17 490,00 € HT à 25 854,00 € HT ce qui représente une augmentation de 47,82 % par rapport à son montant initial.

DISPOSITIONS FINALES

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

SIGNATURES

Fait en un seul original à _____, le
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur
P/ le Président, la Vice Présidente

Fabienne GODICHAUD